

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 8 DECEMBRE 2022 – Délibération n°153

L'an deux mil vingt deux et le huit décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	29	26

Date de la convocation	08/12/2022
Date d'affichage de la convocation	30/11/2022

Secrétaire de séance : Isabelle TAJAN

Présents : ANGLADE Clémence - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise – CARON Annick - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien MULLER Geoffroy - MURET Yvain - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle.

Absents : ALMIRE Yvan (pouvoir à Patrick DUTRIEUX) - BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie (pouvoir à Mélanie BRUNET) - BOURREL Thierry (pouvoir à Caroline JARROUSSE) - CARNAC André (pouvoir à Françoise CAPUS) - FABRE Emilie (pouvoir à Aurélien MAJOREL) - MARTY Nathalie (pouvoir à Mariana FOS) – RAGOT Annie - LABRO Isabelle -

Objet :

DEMANDES DE SUBVENTIONS DEPOSEES AUPRES DE LA DRAC OCCITANIE

Monsieur le Maire expose la programmation d'actions culturelles dans les écoles de la commune. Ces actions entrent dans le cadre d'aides financières de la DRAC Occitanie et sont les suivantes :

- Action culturelle dans les écoles maternelles de la Commune de Sévérac d'Aveyron :
Programmation du spectacle « Café de fleur » de la Cie Pauses musicales et financement d'ateliers de médiation autour du spectacle.

○ **Montant de la subvention demandée : 1 000 €** (sur un budget de 2 950 €)

- Mise en place d'une saison culturelle d'octobre 2022 à juin 2023

Montant de la subvention demandée : 5 000 € (sur un budget de 40 505 €)

- Mise en valeur du patrimoine foncier public de la Commune avec la pratique du Street Art :

La Commune de Sévérac d'Aveyron souhaite créer un parcours d'art urbain au sein de ses rues et de ses différents quartiers et villages à travers des fresques murales.

Montant de la subvention demandée : 3 500 € (sur un budget de 7 000 €)

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à 24 voix pour et 2 abstentions :

- Approuve les modalités de financement fixées pour les actions citées ci-dessus.
- Sollicite l'aide de la DRAC pour ces diverses animations

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
le Maire, Edmond GROS

